

AIPR MODULE CONCEPTEUR INITIAL

Objectifs

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.
- Obtenir sa certification AIPR concepteur.

Public Visé

Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet :

- Conducteur de travaux,
- Chargé d'études,
- Personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages,
- Personnel de maîtrise d'ouvrage,
- Personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

- Recyclage formation AIPR concepteur tous les 5 ans
- Maîtriser la lecture et la compréhension de la langue
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Parcours pédagogique

Partie théorique :

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux
 - o investigations complémentaires
 - o clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier
 - o Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS
 - o DT, DICT
 - o Demande de mise hors tension
 - o Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Partie pratique :

- Entraînement au QCM

Partie évaluation :

- QCM

Equivalence : L'attestation « Concepteur » vaut attestation « Encadrant » ou « Opérateur ». L'attestation « Encadrant » vaut attestation « Opérateur ».

Les + métier

Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans.

Objectifs pédagogiques

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d'Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

Objets pédagogiques

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.
- Obtenir sa certification AIPR concepteur.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques.
Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation.

Moyens techniques

Nous mettons à disposition une tablette par stagiaire pour effectuer l'examen, vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia. Les épreuves

Qualification Intervenant(e)(s)

EXPERT

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de la formation : La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur). L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Suivi d'exécution : Emargement à signer sur notre plateforme EasySign

Contrôle qualité : En fin de session, chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de stage destiné à améliorer nos services dans une démarche qualité par le biais d'Eval'One.

Modalités d'Accessibilité

Vous êtes porteur de handicap ? Nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle en adaptant nos formations. Contactez notre référent handicap 04.89.33.13.56

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr